

2 janvier 2012

## SICAV ORSAY EURIBOR PLUS



Oddo Asset Management, en sa qualité de société de gestion de la SICAV ORSAY EURIBOR PLUS (ci-après la « SICAV »), informe les porteurs des changements suivants apportés à la SICAV :

Tout d'abord, l'objectif de gestion de la SICAV a été modifié. Désormais la SICAV a pour objectif d'obtenir une performance égale (anciennement supérieure) à celle de l'EONIA, diminuée des frais de gestion.

En raison d'un changement de réglementation AMF des SICAV classées « Monétaires », la SICAV sera désormais de classification « Monétaire ». En conséquence, la SICAV sera soumise aux règles suivantes :

(i) La SICAV investira exclusivement dans des titres de haute qualité. Un titre n'est pas de haute qualité s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations déterminées par chacune des agences (S&P, Moody's ou Fitch) soit A2, P2 ou F2. La SICAV pourra toutefois investir dans des titres d'Etats de l'Union Européenne, ou garantis par un Etat de l'UE dont la notation est supérieure ou égale à BBB- (S&P ou équivalent).

ii) En termes de risques de taux, la Weighted Average Maturity (WAM) du portefeuille est limitée à 6 mois. La WAM constitue une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus par la SICAV, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux révisable est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision du taux monétaire, plutôt que le temps restant à courir jusqu'au remboursement du principal de l'instrument.

En termes de risque de crédit, la Weighted Average Life (WAL) du portefeuille est limitée à 12 mois. La WAL est la moyenne pondérée des durées de vie résiduelles de chaque valeur détenue par la SICAV, c'est-à-dire la durée de vie restant à courir jusqu'au remboursement intégral du capital du titre.

Aucun titre n'aura de durée de vie supérieure à 2 ans à condition que le taux soit révisable dans un délai de 397 jours.

iii) L'utilisation éventuelle des obligations convertibles a été supprimée.

iv) Enfin, la SICAV aura toujours la possibilité d'être investie jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPCVM coordonnés ou répondant aux quatre critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier exclusivement de classification Monétaires ou Monétaires Court Terme (anciennement toutes classifications) gérés par Oddo Asset Management.

Ces changements entreront en vigueur le 05/01/2012.

Le profil de risque, la stratégie d'investissement et l'univers de gestion de la SICAV restent globalement inchangés.

Le Prospectus complet de la SICAV ORSAY EURIBOR PLUS daté du 02/01/2012, prenant en compte ces changements, sera disponible sur le site [www.oddoam.fr](http://www.oddoam.fr) et sur simple demande auprès de la société de gestion.